

**ZAC DE
LA PLAINE DES CANTOUX**

**BILAN
DE LA CONCERTATION**



 DÉCEMBRE 2018



⋮ SOMMAIRE



INTRODUCTION

LE PROJET

LE CADRE DE LA CONCERTATION

PARTIE 1 // LES MODALITÉS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION

EN QUELQUES CHIFFRES...

LES MÉTHODOLOGIES DE CONCERTATION ET DE
E-CONCERTATION

DÉTAIL DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE

PARTIE 2 // SYNTHÈSE THÉMATIQUE DES ÉCHANGES

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

PROPOSITIONS : MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

PROPOSITIONS : CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT

PARTIE 3 // SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU BIMCITOYEN



LE PROJET

Le contexte :

En 2016 à Ormesson-sur-Marne était signé un Contrat de Mixité Sociale, résultat d'un engagement entre la Municipalité et l'État. Un projet d'aménagement a depuis été lancé sur 3 hectares au nord-est de la Commune, sur un secteur appelé « la Plaine des Cantoux ».

À Ormesson, l'État est en effet resté propriétaire de l'ex-voie de desserte orientale, dite VDO. Il a donc transféré ces terrains à un aménageur public, EPAMARNE, qui travaille aujourd'hui en collaboration avec la Ville pour y réaliser différents projets d'aménagement.

Les objectifs :

Réaliser une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le terrain de la Plaine des Cantoux afin d'accompagner le développement de la commune. Il s'agit de faire face aux enjeux que rencontre la Ville en se fixant divers objectifs :



- › Développer des logements et un parcours résidentiel contribuant aux objectifs du Contrat de Mixité Sociale et des besoins de la ville.
- › Favoriser une mixité sociale dans les nouvelles opérations à venir.



- › Développer une programmation d'équipement public nécessaire au développement des opérations à venir.



- › Participer aux continuités et déplacements doux entre les secteurs et les communes avoisinantes.



- › Renforcer les qualités urbaines et paysagères du secteur tout en assurant une continuité dans son développement.
- › Veiller à la qualité environnementale de l'aménagement et des futures constructions, en cohérence avec les orientations contenues dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune.

Le périmètre :



Le secteur de la Plaine des Cantoux est délimité par :

- › le Golf et l'avenue du Pince Vent (RD111),
- › la limite avec la commune de Chennevières-sur-Marne (secteur de la Maillarde),
- › de part et d'autre par le tissu pavillonnaire du secteur des Cantoux.

LE CADRE DE LA CONCERTATION

En application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme, la création d'une ZAC doit être précédée d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les objectifs poursuivis et les modalités de cette concertation ont ainsi été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'EPAMARNE, après avis favorables de la ville et de l'agglomération.

Ces délibérations ont eu lieu le 12 décembre 2017 lors du Conseil Municipal d'Ormesson-sur-Marne, et le 20 décembre 2017 lors du Conseil d'Administration d'EPAMARNE.

Elles reposent sur 3 éléments :

- La sensibilisation des habitants au moyen d'une publication ou par voie de communiqué dans la presse locale.
- L'organisation d'une exposition en Mairie, destinée à expliquer le projet et à recevoir les avis sur le registre de concertation, disponible pendant toute la durée de l'exposition.
- Le dépôt d'un registre en Mairie, disponible aux heures d'ouverture du public, ouvert à tous et comprenant le rappel des objectifs poursuivis en sollicitant l'avis des citoyens.

La concertation a démarré à compter du 6 février 2018, date de la première réunion publique, et a duré le temps de l'élaboration du projet. Une réunion publique de restitution de l'ensemble de la démarche et des échanges avec les habitants a été organisée le 25 septembre 2018.

A la demande de la Ville d'Ormesson-sur-Marne et d'EPAMARNE, la concertation est allée plus loin que ces dispositions réglementaires, en multipliant les temps de rencontre avec les Ormessonnais et en proposant différents types de formats participatifs afin de recueillir le plus grand nombre d'avis.



PARTIE 1 // LES MODALITÉS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION



EN QUELQUES CHIFFRES...

... La concertation présentielle :



3
RÉUNIONS
PUBLIQUES



2
ATELIERS
PARTICIPATIFS



1
BALADE
URBAINE



4
ENTRETIENS
D'ACTEURS LOCAUX



1
EXPOSITION EN
MAIRIE



2
PERMANENCES



1
REGISTRE
MIS À DISPOSITION
EN MAIRIE



1
ATELIER D'AIDE À
L'UTILISATION DE
L'OUTIL NUMÉRIQUE

soit 11 actions
DE CONCERTATION ORGANISÉES
DEPUIS FÉVRIER 2018

... et ses participants :

+ de
1500

participant.e.s ou personnes
touchées tout au long de la
démarche

30

participant.e.s
en moyenne sur les différents
temps de concertation

EN QUELQUES CHIFFRES...

... La concertation numérique :

—

1

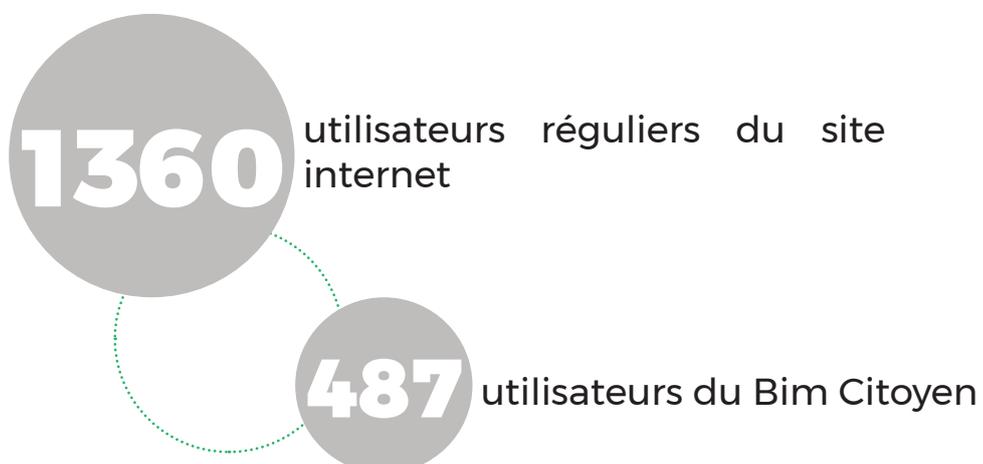
SITE INTERNET
ormessondemain.fr

—

1

APPLICATION NUMÉRIQUE
EN LIGNE

... et ses utilisateurs :



... Mais aussi :

—

6

ARTICLES DANS LA PRESSE

—

1

MAILING LIST DU PROJET

—

1

PLAQUETTE DU PROJET

—

1

**COMMUNICATION WEB :
FACEBOOK ADS**

—

1

VIDÉO SUR LA CONCERTATION



LES MÉTHODOLOGIES DE CONCERTATION ET DE E-CONCERTATION

Les objectifs principaux de la démarche de concertation et de communication sont de permettre aux habitants et acteurs locaux de s'exprimer sur le projet des Cantoux au travers d'une pluralité de dispositifs proposés.

Cette démarche s'intègre par ailleurs aux modalités de concertation réglementaires relatives à la création de ZAC. Dans ce cadre, la concertation doit :

- › Informer le public sur le projet et les dispositions législatives ou réglementaires applicables ;
- › Permettre à la population de formuler des observations et propositions ;
- › Rendre-compte en phase finale des différents éléments issus de la concertation.

La concertation est ainsi venue organiser le dialogue entre l'ensemble des experts qui travaillent sur le projet (architectes, urbanistes, paysagistes, experts du développement durable et de l'environnement...) et les habitants.

Il s'est agi de recueillir les besoins et ressentis par rapport au projet, d'établir un diagnostic partagé et d'explorer ensemble de nouvelles opportunités et pistes d'amélioration du projet, ou encore d'enrichir la conception du projet par l'expertise d'usage des habitants et des acteurs locaux.

DÉTAIL DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE

Entretiens d'acteurs locaux



4 entretiens

- référent du quartier des Cantoux
- référent du quartier Amboile / Tourelles
- commerçante de la place Henri Dunant
- habitant du quartier du Golf (rue Maryse Bastié)

Objectifs :

- › Interroger des acteurs au profil divers représentatifs du quartier des Cantoux
- › Etablir un premier état des lieux du ressenti et des attentes de chacun



environ 70 participants

Objectifs :

- › Lancer la démarche de concertation
- › Présenter quelques éléments de projet : périmètre, enjeux, objectifs... et la manière dont les habitants pourront participer à la démarche



Réunion publique de lancement
06 février 2018



30 participants

Objectifs :

- › Partager une expérience et un vécu des habitants et usagers des lieux d'Ormesson-sur-Marne autour du futur quartier.
- › Etablir un diagnostic de ces lieux pour saisir les attentes et les besoins des habitants sur le projet, sur les liens et les transitions entre le futur quartier et la ville.
- › Evoquer les formes urbaines existantes.



Balade urbaine
10 mars 2018



Atelier participatif n°1
29 mars 2018

 18 participants

Objectifs :

- › Echanger autour des problématiques de la mobilité dans le quartier actuel et futur.
- › Identifier les atouts et dysfonctionnements du fonctionnement actuel.
- › Elaborer des préconisations pour un plan futur de circulation sur le quartier, en intégrant toutes les questions de circulations à la réflexion : véhicule, cycle, piétonne, stationnement, transports en commun...



Atelier participatif n°2
12 avril 2018

 22 participants

Objectifs :

- › Echanger autour des futures formes urbaines sur le quartier (bâtiments de logements, d'équipement scolaire, perspectives).
- › Discuter des espaces verts (voiries plantées, allée piétonne et cycliste, liaisons paysagères).
- › Discuter des espaces publics : placette au centre du quartier, voiries.
- › Présenter l'application numérique



Réunion publique / Fête des Voisins
25 mai 2018

 42 participants

Objectifs :

- › Profiter de l'occasion de la Fête des Voisins pour organiser un événement convivial de sensibilisation autour du projet.
- › Faire un point d'étape de restitution des échanges de la concertation et de leur prise en compte dans l'avancement du projet.
- › Discuter de cet avancement du projet avec les habitants.



 2 participants

Objectifs :

- Présenter l'application aux habitants
- Aider les participants à manier les différents outils de l'application numérique

Atelier d'aide à l'utilisation de l'application numérique
30 juin 2018



 45 participants

Objectifs :

- Restituer l'ensemble des échanges et des propositions réalisées au cours de la démarche de concertation ainsi que leur prise en compte dans le projet.
- Présenter l'avancement du projet.

Réunion publique de restitution
25 septembre 2018

Cette dernière réunion publique de restitution est venue marquer l'achèvement de la présentation de la démarche. Peu de questions ou de remarques sur le projet y ont été formulées, si ce n'est sur des précisions hors du périmètre de la ZAC. Cela démontre ainsi la réussite de la démarche dans la prise en compte des avis et réponses aux différentes interrogations depuis février 2018.

L'exposition et son registre

Des panneaux d'exposition ont été créés afin d'informer les acteurs locaux du contenu du projet de la ZAC des Cantoux, de communiquer autour des outils et étapes de la concertation et de préciser les thématiques abordées au fil des réunions publiques et ateliers.

L'exposition comporte quatre panneaux :

- > Le contexte, périmètre et les objectifs du projet ;
- > L'explication de ce qu'est une ZAC, de la concertation, du planning de la démarche ;
- > Les orientations urbaines, les grandes caractéristiques du projet;
- > Les acteurs et les prochaines dates.

Cette exposition était accompagnée d'un registre de la concertation, disponible en Mairie.

La semaine du 26 novembre 2018, un courrier a été envoyé à la commune en tant que pièce au registre ; les remarques confirment et complètent les propositions des participants à la démarche de concertation sur le thème de la circulation, abordé notamment lors du premier atelier. Certaines portent néanmoins sur un secteur localisé en dehors du périmètre de la ZAC.

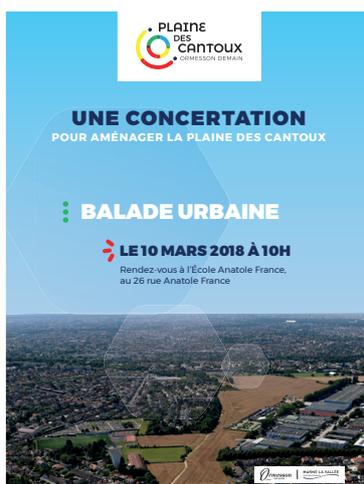
A la clôture du registre, aucune autre observation n'y a été consignée, preuve que la démarche de concertation et de co-construction avec les habitations a donné ses résultats.

La plaquette

Une plaquette du projet a été réalisée début février 2017 et distribuée lors de la première réunion publique. Elle était également disponible lors de tous les évènements de concertation et en mairie.

Flyers et affiches

Avant chaque évènement de concertation ont été réalisés un flyer et une affiche. Les flyers ont été boîtés chez les habitants du quartier et disponibles chez les commerçants ; les affiches étaient visibles dans l'espace public (abribus).



Site web

ormessondemain.fr

Un site internet a été développé pour l'opération : il permet de s'informer sur le projet, les grandes étapes de la concertation et d'accéder à l'application d'e-concertation.



Nombre d'utilisateurs réguliers: **1360**



Temps moyen de consultation par utilisateurs: **3 min 50**



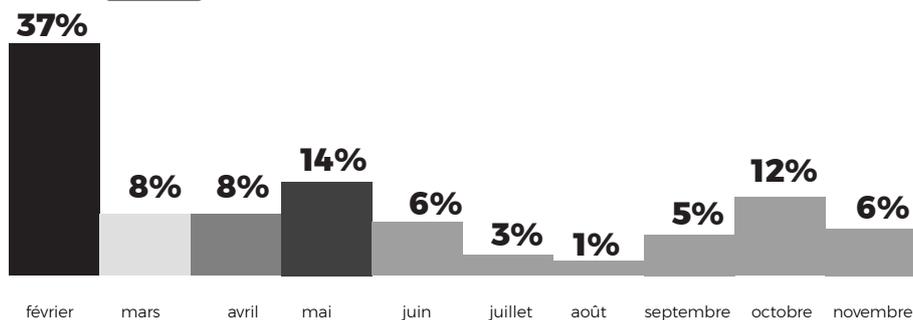
Les pages les plus visitées par les utilisateurs:

1	L'accueil (Story-telling) http://ormessondemain.fr/	60%*
2	Projet http://ormessondemain.fr/le-projet.html	18%
3	Participez http://ormessondemain.fr/participez-!.html	15%
4	L'agenda http://ormessondemain.fr/l-agenda.html	3%
5	Acteurs http://ormessondemain.fr/les-acteurs.html	2%
6	Ressources http://ormessondemain.fr/ressources.html	2%

le chiffre de 60% s'expliquent par le fait que certains utilisateurs ont accédés au site autrement que par la page d'accueil.



La fréquentation du site par périodes :



Campagne de communication web

Pour faire la promotion de l'outil d'e-concertation et augmenter le taux de participation, une série de campagnes de communication a été réalisée sur les réseaux sociaux.



Les différentes campagnes en détail :

1



Campagne n°1

Vidéo présentation / guide d'utilisation de l'application.

début: mai 2018
durée: 1 semaine
utilisateurs atteints: 3066
interactions: 178

2



Campagne n°2

Affiche pour la participation aux ateliers numériques.

début: mi-juin 2018
durée: 1 journée
utilisateurs atteints: 32
interactions: 5

3



Campagne n°3

Vidéo de rappel à la participation.

début: fin juin 2018
durée: 10 jours
utilisateurs atteints: 2316
interactions: 111



Nombre d'utilisateurs atteints par les campagnes :

5414



Nombre d'utilisateurs ayant interagi avec la publication :

294

Le BimCitoyen© : une application inédite en France pour la e-concertation du futur quartier de la Plaine des Cantoux.

Le BimCitoyen© est une application web d'e-concertation proposant une maquette 3D interactive nourrie des informations du projet, qui ont été fournies par ses décideurs et designers. Cette application a été développée et utilisée pour la première fois en France pour le projet de la Plaine des Cantoux. Entre expérimentation et dispositif ludique de concertation dématérialisé, le BimCitoyen© a permis d'enrichir les démarches de concertation sur le terrain. En effet, l'utilisateur a été amené à saisir son avis et ses besoins sur les usages du futur quartier de la Plaine des Cantoux. Grâce à un système de score et d'interaction en temps réel sur la maquette 3D, l'utilisateur était invité à modifier la nature des voiries, des espaces publics et de la programmation des îlots de logements. Par ailleurs, la dimension BIM de l'application a donné aux utilisateurs les moyens de s'informer sur le projet, sur les différents scénarios retenus et de se promener dans ces derniers grâce à une vue à la troisième personne.

Par delà la concertation, cet outil poursuit un objectif pédagogique. Il vise à décomplexifier les problématiques de l'aménagement de la ZAC, afin d'en montrer les enjeux mais aussi d'en saisir les limites.

Au terme de la démarche, le bilan du BimCitoyen© a été transmis à la maîtrise d'oeuvre pour intégration à la conception du projet.



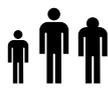
Le BimCitoyen© en quelques chiffres



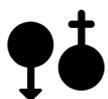
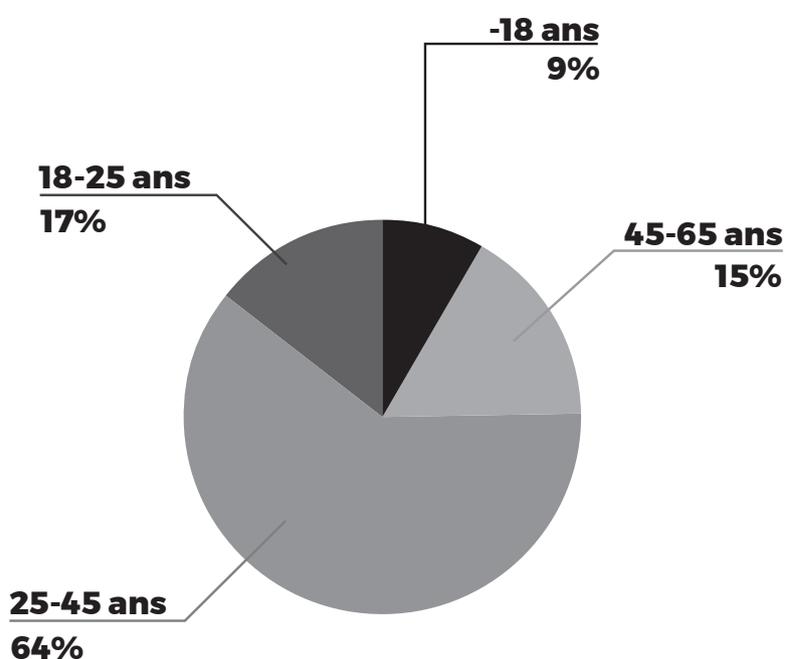
Nombre d'utilisateurs : **487**



Nombre de propositions enregistrées : **132**



Les utilisateurs par tranches d'âge :



Les utilisateurs par genres :

hommes



66%

femmes



34%

Les données récoltées l'ont été grâce à l'enregistrement des utilisateurs sur l'application BimCitoyen et l'utilisation de la technologie «Pixel Facebook» dans le respect des normes de confidentialité des données personnelles en vigueur.



DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Une ville qui évolue

Le périmètre soumis au lancement de la concertation a été optimisé, dans un objectif de réduire l'impact sur les riverains.

De manière récurrente tout au long de la concertation, les habitants ont fait part de leur volonté de conserver dans le projet l'identité de la commune. La ville d'Ormesson est perçue par tous comme bénéficiant d'un cadre de vie agréable, avec des grands pavillons et des espaces verts, de la sécurité. Il y règne un esprit très familial, « de petit village » dans le quartier où tout le monde se connaît, et dans la ville en général, que les habitants souhaitent conserver dans l'esprit du projet (entretiens, réunion publique, atelier n°2).

Est cependant reconnu le diagnostic d'une dynamique nouvelle dans la commune autour d'un certain rajeunissement de la population (avec l'arrivée de jeunes familles notamment). Certains participants ont ainsi proposé de capitaliser sur ce nouveau projet pour accompagner cette nouvelle dynamique démographique par d'autres types d'aménagements urbains. Un nouveau type d'habitat et notamment l'accession à la propriété semble être une très bonne opportunité pour certains Ormessonnais qui souhaitent investir dans des appartements, prévoir le logement de leurs enfants à proximité, ou même vivre dans des logements plus modernes (entretiens, balade urbaine, atelier n°2).

Les Cantoux, un secteur à requalifier

▸ UNE ENTRÉE DE VILLE ET UN QUARTIER PEU QUALITATIFS

Les habitants ont globalement partagé le constat d'un secteur de projet assez peu qualitatif dans son ensemble, et peu agréable : de nombreuses maisons sont délabrées, il existe des endroits servant de dépôts, le champ lui-même n'est pas très agréable, même si de nombreux riverains l'utilisent, notamment pour promener leur chien (entretiens, réunions publiques, balade urbaine). Un point positif est néanmoins la récente rénovation de certaines rues du quartier. Il apparaît cependant compliqué de s'y promener, et il n'existe pas de réel espace public ni d'espace vert de rencontre.

La concertation a ainsi fait ressortir la volonté partagée par tous de profiter de l'opportunité de ce projet afin de renouveler le quartier pour donner du potentiel à la ville, et le rendre plus agréable pour ses habitants. Lors des entretiens d'acteurs notamment a été mentionnée l'idée d'une future identité de quartier plus moderne, plus vivante, plus active, où l'on puisse se promener à pied ou en vélo, et avoir des espaces publics et verts de qualité.

▸ LE TRAFIC : UNE RÉFLEXION À MENER SUR LA CIRCULATION DANS LE QUARTIER

La problématique de la saturation du quartier par les véhicules motorisés est revenue à de nombreuses fois au cours de la concertation. Objet d'inquiétudes dès la première réunion publique, elle a ensuite fait l'objet de réflexions spécifiques lors de la balade urbaine et du premier atelier participatif.

En effet, les participants ont expliqué que malgré la réduction récente du nombre de poids lourds sur l'avenue Pince-Vent, celle-ci conserve un niveau de trafic très important, particulièrement aux heures de pointe. Quand elle n'est pas saturée, les voitures y circulent très rapidement ; cela est également vrai à l'intérieur du quartier, malgré la présence de chicanes et de dos d'ânes. La départementale est ainsi perçue comme accidentogène et très dangereuse (avec des voitures qui grillent les feux, etc.), et particulièrement par les habitants du quartier qui y craignent la traversée des enfants.

Sur la RD111 comme sur les rues internes au quartier, cela provoque notamment un grand sentiment d'insécurité pour les piétons - particulièrement avec la présence d'une école et d'un collège dans le secteur - avec des trottoirs accidentés, peu accessibles aux personnes à mobilité réduite, et des traversées peu sécurisées. Selon certains participants, cela explique aussi en partie la quasi-absence de cycles dans le quartier. La très grande majorité des déplacements des riverains s'effectue donc en voiture, que ce soit pour aller à l'école Anatole France, au collège, à l'équipement sportif, à la zone commerciale ou vers le centre-ville.

Les participants ont donc insisté lors de la phase diagnostic sur leurs préoccupations par rapport à l'impact qu'aurait l'arrivée de nouveaux habitants sur des voies déjà encombrées, en particulier avec une seule entrée principale de quartier (carrefour Pince-Vent - rue des Cantoux). Ils ont ainsi souligné la nécessité d'une réflexion complète à mener sur la circulation dans le quartier et le schéma de circulation des rues avoisinantes, en parallèle avec l'étude de trafic (réunions publiques, balade urbaine, atelier n°1).

▸ DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES NÉCESSAIRES

Les participants ont par ailleurs soutenu à l'unanimité le projet d'un nouvel équipement scolaire sur le quartier, particulièrement avec l'arrivée de jeunes familles, l'école Anatole France étant déjà saturée aujourd'hui. Ils ont cependant souligné la nécessité de considérer d'autres équipements dans le quartier afin de pallier aux manques de la situation actuelle et d'anticiper l'arrivée de nouveaux habitants : notamment en termes de transports en commun, mais aussi de services médicaux et d'équipements ou d'offre sportive (entretiens, réunions publiques, ateliers 1 et 2).

Circulation véhicule

↳ ÉVITER LES SHUNTES

Les participants ont préconisé la révision du schéma de circulation du quartier afin d'éviter les shuntes : certains automobilistes utilisent en effet des itinéraires bis afin d'éviter la congestion de l'avenue Pince-Vent, et coupent par les petites rues du quartier, générant des conflits d'usages notamment à l'abord de l'école Anatole France lors du dépôt et de la reprise des enfants (atelier 1, balade urbaine).

Une autre solution proposée a été de faciliter et de rendre plus agréables les cheminements piétons dans le quartier afin d'inciter les habitants à amener leurs enfants à l'école à pied et non en voiture ; voire d'organiser des "pédibus" afin de sécuriser l'arrivée des enfants à l'école tout en les déposant à un endroit qui ne gêne pas la circulation des autres véhicules. Ainsi, certains ont proposé, au lieu d'une prolongation de la rue Constantin Limpens jusqu'à la rue Anatole France, une portion piétonne entre la future école du quartier et l'école Anatole France pour que les parents puissent y récupérer ou déposer leurs enfants à pied. Une suggestion alternative pourrait être de passer la rue du Stade à sens unique, dans le même sens que la rue Anatole France, afin de limiter son utilisation aux seuls riverains et parents allant déposer leurs enfants.

Une dernière proposition a suggéré de transférer les classes de l'école Anatole France dans la future école qui sera construite sur le quartier, de manière à éloigner les enfants du trafic routier de la rue du Stade - notamment pour des raisons de pollution.

↳ UN AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR PINCE VENT - CANTOUX

Au vu de la situation actuelle et de l'arrivée de nouveaux habitants et donc de voitures dans le quartier, les participants ont souligné la nécessité de pouvoir faciliter l'insertion sur la RD111, et donc de traiter le carrefour des Cantoux. Ils se sont également en majorité déclaré en faveur d'un carrefour à feux, qui coïnciderait également avec la sortie du futur projet du Golf. Il a de plus été proposé des moyens pour mieux y contrôler la vitesse : notamment par l'installation d'un radar qui provoquerait un feu rouge en cas de dépassement de vitesse, comme cela existe déjà sur la côte de Champigny.

Ce carrefour est par ailleurs l'occasion de donner à voir le quartier, de donner envie et de marquer son identité, architecturalement (avec les constructions I3F sur le triangle des Cantoux), et en réalisant un carrefour sécurisé et apaisé. Pour cela, certains ont proposé de délester sur les voiries en bord de commune pour répartir les flux. A été envisagé par exemple un délestage rue du docteur André Libert, en la remettant à double sens, car il n'y a pas de logement des deux côtés et la voirie est assez large (atelier 1).

▸ LA PRISE EN COMPTE DU STATIONNEMENT ET DU DÉPOSE-MINUTE

La problématique du stationnement est revenue à de nombreuses reprises au cours de la concertation. L'état actuel du quartier est tel que de nombreuses voitures sont garées dans l'espace public et sur les trottoirs. A donc été souligné l'importance de parkings propres en sous-sol pour les nouveaux logements créés, mais également la création de places de stationnement dans l'espace public pour les éventuels visiteurs (balade urbaine, ateliers 1 et 2).

Par ailleurs, les participants ont jugé incontournable de prévoir des places de dépose-minute vers la future école, afin de pouvoir gérer les temps de dépôt et de reprise des enfants en évitant les conflits d'usages comme ceux mentionnés autour de l'école Anatole France (ateliers 1 et 2).

La place des cycles

Les participants se sont également prononcé en faveur du développement de la circulation cycliste dans le quartier - et dans la commune en général - en la sécurisant via des pistes réservées et des marquages au sol (balade urbaine, ateliers 1 et 2). Les propositions ont donc été de prolonger la piste allant du Golf à Chennevières, en traitant les carrefours sur la RD111 et la N4, notamment en pensant à une desserte douce du centre commercial et du lycée.

Le plus gros aménagement, à voir avec le Département, serait de réaliser une piste cyclable sur la RD111 : l'avenue est assez large pour pouvoir la mettre en place du côté du Golf, à la place du talus existant actuellement.

Ces aménagements cyclables devraient pouvoir lier des points importants de la commune : le centre commercial, le marché, la mairie, le centre culturel...

Des pistes cyclables ou zones de rencontre pourraient ainsi être envisagées à l'intérieur du quartier des Cantoux, notamment sur la rue des Cantoux, afin de générer des itinéraires bis doux (par exemple permettant aux collégiens de se rendre à leur établissement scolaire en vélo, etc).

L'accessibilité piétonne et PMR

Afin d'améliorer le confort des piétons dans l'espace public, les participants ont demandé une réflexion importante sur les liaisons piétonnes au sein du quartier : non seulement pour y circuler mais aussi pour en sortir, par exemple pour aller jusqu'au centre commercial, qui n'est pas très éloigné mais très peu accessible à pied. Ils ont ensuite préconisé la refonte des trottoirs (problèmes de bateaux en pavés qui compliquent la circulation des personnes à mobilité réduite). Il s'agit aussi de résoudre le problème du stationnement sauvage, les trottoirs étant souvent stationnés.

Un des objectifs principaux doit également être la pacification de l'avenue Pince-Vent pour les piétons.

Des considérations générales pour les rues du quartier ont ainsi préconisées :

- > des trottoirs lisses, adaptés au cheminement des personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, avec une poussette, etc) ;
- > des dalles en béton, dont l'entretien sera facilité et à bas coût pour les services municipaux.



PROPOSITIONS : CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT

Formes urbaines

» UN ÉPANNELAGE DES HAUTEURS

Depuis la réunion publique de lancement, les habitants se sont déclarés satisfaits du principe d'intégration du projet dans le tissu urbain existant, notamment par le respect des pavillons qui seront en vis-à-vis direct. En atelier, ils ont ainsi préconisé des bâtiments avec un épannelage varié et progressif (des petites hauteurs en face des pavillons, et des hauteurs plus importantes quand il n'y a pas de vis-à-vis existant - soit vers la Maillarde.

Les résultats de l'application ont fait apparaître la volonté de maisons individuelles, en vis-à-vis immédiat des riverains (B4).

L'application numérique a par ailleurs montré qu'au niveau des carrefours sur la rue des Cantoux étaient privilégiées des hauteurs augmentées par rapport à la proposition initiale (ilots A3, B1). Cela permet ainsi d'avoir des points d'ancrage visuels ponctuant l'horizon de la ligne des Cantoux quand on entre dans le quartier.

Par ailleurs, ils ont privilégié des formes bâties qui réduisaient l'impression de densité ou d'un quartier "trop urbanisé". Les variations de hauteur participent de ce travail pour éviter une impression de "front urbain" qui serait trop uni. Dans cette optique, ils ont privilégié la proposition d'ouvertures entre les bâtiments : des perspectives ouvertes vers des jardins en coeurs d'ilot renforceraient l'aération du quartier (atelier 2). Sur l'application, les choix les plus populaires ont ainsi privilégié des percées visuelles sur de nombreux ilots (A5, B2, B3) ou des façades "dynamiques" (A1, A2, 13, A4, B1).

Enfin, une volonté d'insérer des services en pied d'immeuble dans les ilots a été manifestée (atelier 2, application).

› UNE DIVERSITÉ "COHÉRENTE" DES ARCHITECTURES

Les participants ont souligné l'importance du travail sur les matériaux et les formes, afin de ne pas avoir une monotonie des bâtiments. Notamment, ils ont préféré ne pas avoir de bois, qui vieillit mal, mais plutôt une variation de matériaux avec des briques, des couleurs claires et de la pierre ; des variations sur la forme des toitures, etc.

Espaces publics

› LES VOIRIES

En vue de la refonte des espaces publics viaires, et notamment de la rue des Cantoux, les habitants ont fait plusieurs propositions, parfois complémentaires, parfois contradictoires. Tous ont apprécié la proposition d'un élargissement de la rue des Cantoux qui, en tant que rue principale de l'opération, doit pouvoir être agréable à cheminer, ce qui suppose un apaisement de la circulation véhiculaire mais aussi une allée plantée, une perspective lointaine, etc.

De nombreux usages y ont été souhaités, qui rentrent parfois en conflit : de la place pour le stationnement sur rue, des arbres, une piste cyclable, un trottoir large, un recul végétal comme espace de séparation entre la rue et les espaces privés...

Au cours de l'atelier 2, les participants ont ainsi pu faire une synthèse des éléments d'aménagement des voiries qu'ils souhaitent prioriser : sur la rue des Cantoux, a été proposé :

- > une piste cyclable, connectée à celle de l'avenue Pince Vent pour pouvoir aller jusqu'au futur feu à vélo ;
- > une alternance entre places de stationnement et arbres, afin de conserver le caractère paysager tout en ayant des places supplémentaires sur l'espace public. Ces arbres devraient par ailleurs avoir des fosses larges pour en faciliter l'entretien, avec un système de pente douce faisant ruisseler l'eau de pluie vers les fosses ;
- > des insertions végétales dans le bâti et franges plantées en limite des bâtiments, qui puissent vivre avec un mode de gestion différenciée pour limiter les coûts d'entretien des copropriétaires et bailleurs. Au lieu d'un alignement direct sur rue, cet espace planté entre le bâtiment et la rue permettrait de participer de la végétalisation et de la luminosité de la rue des Cantoux.

Au sujet des rues secondaires du quartier, les participants ont précisé qu'il serait intéressant de ne pas avoir le même type de traitement et d'ambiance dans toutes les rues.

› LA PLACETTE ET L'ALLÉE PIÉTONNE

Tout au long de la concertation, les participants ont valorisé cette partie espaces publics du projet, qui pour l'instant est quasi-inexistante au sein du quartier. L'aménagement de tels espaces a donc été ressenti comme une opportunité de générer une convivialité de quartier, des espaces de rencontre protégés des voies de circulation. A cependant été mis en garde contre des éventuels problèmes de sécurité : a donc été préconisé à ce niveau d'éviter des "recoins" ou endroits reculés, et d'avoir des bons éclairages réguliers afin d'éviter un sentiment d'insécurité la nuit.

Au niveau de la placette centrale devant l'équipement scolaire, les participants ont demandé une cohérence entre le mobilier urbain et les usages que feraient les riverains sur cet espace :

- > pour attendre les enfants à la sortie de l'école, des bancs larges, des petites tables où l'on puisse jouer aux dominos, aux échecs, des dessins de jeux au sol : pour une ambiance familiale.
- > certains ont proposé des plantations sur et autour de la place, pour égayer l'espace et éviter qu'il soit trop minéral : des arbres, des plates bandes...
- > l'allée piétonne vers la Maillarde a été envisagée comme très paysagère, afin de conserver et d'améliorer qualitativement son identité d'aujourd'hui, les bâtiments autour s'insérant dans une sorte de "jardin habité".

Les résultats de l'application confirment cette tendance : les choix les plus populaires privilégient un espace public récréatif végétal sur la placette, et un chemin sportif ou contemplatif au niveau de l'allée piétonne vers la Maillarde, accompagnée d'un îlot écologique en C1.

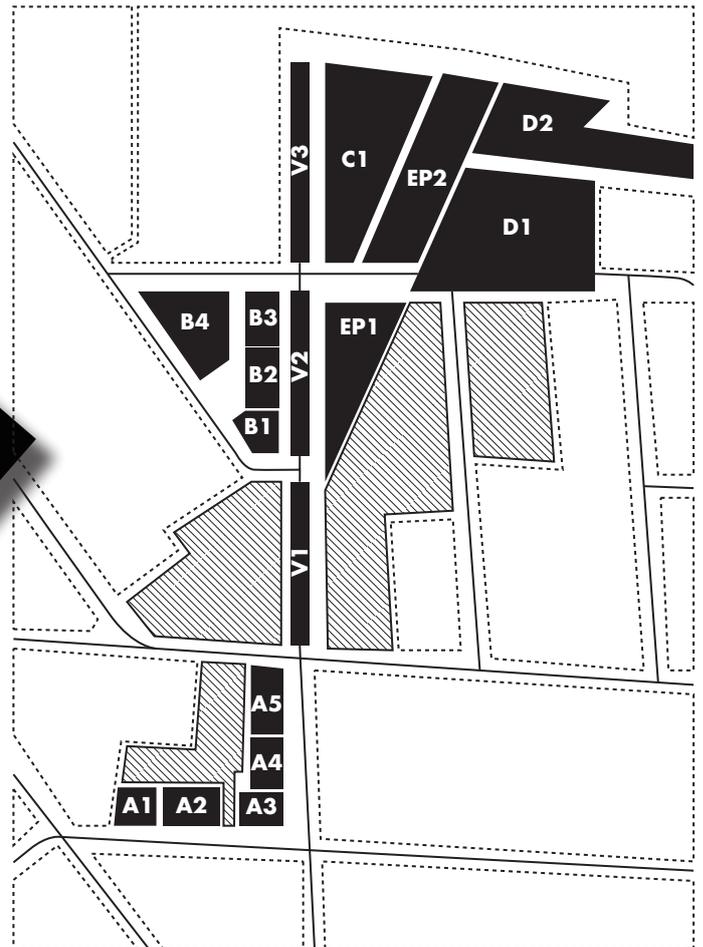


PARTIE 3 // SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU BIMCITOYEN

Prérequis pour la compréhension des résultats :



plan masse disponible dans l'application

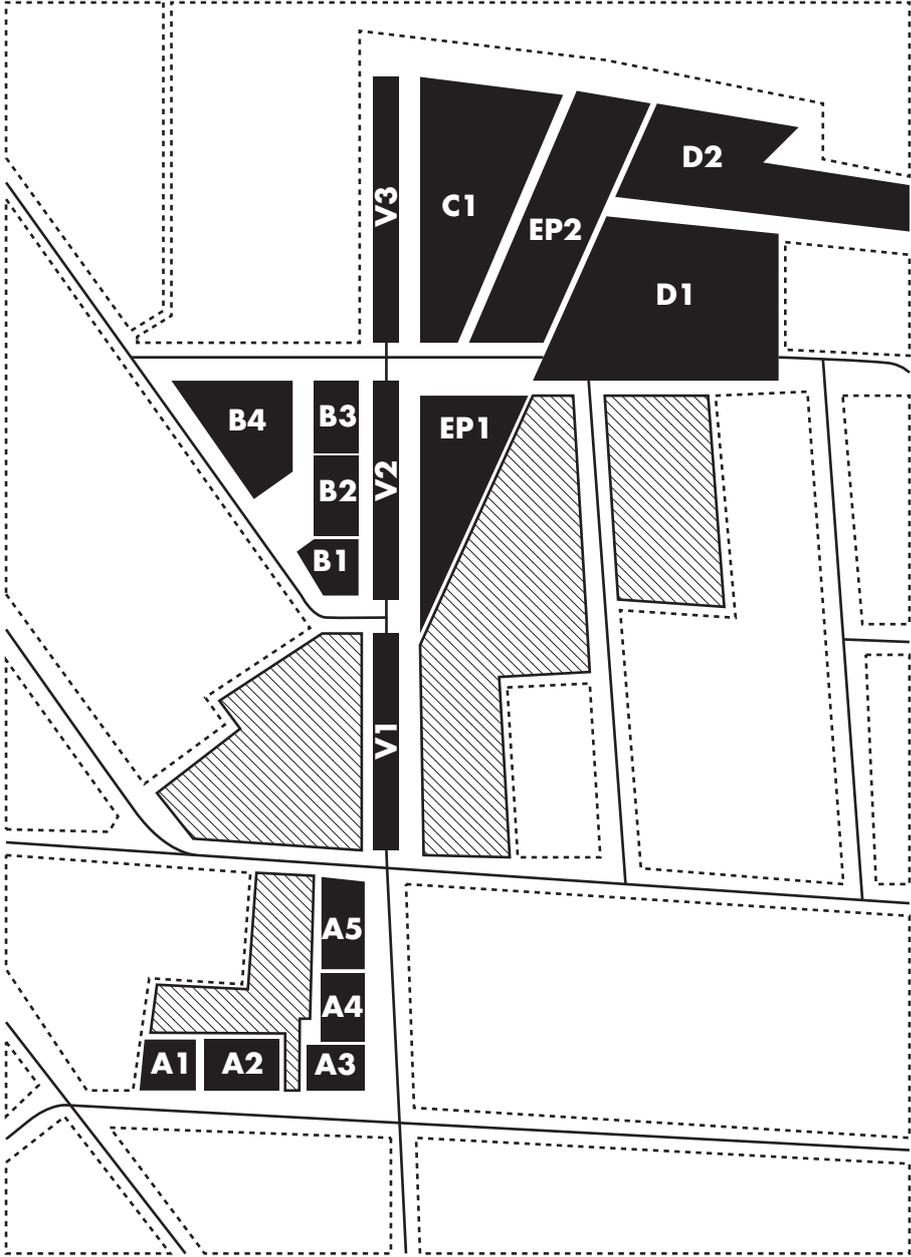


transformation du plan pour l'analyse

légendes:

-  *Éléments modifiables par l'utilisateur*
-  *Éléments non-modifiables par l'utilisateur*
-  *Ilots existants*
-  *Voiries existantes*

Nomenclature initiale



 LES ZONES INTERACTIVES LES PLUS FRÉQUENTÉES



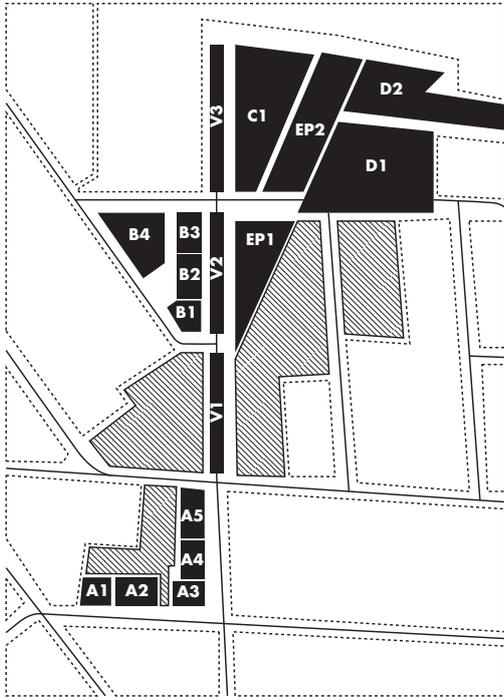
Interaction forte



Interaction faible



LES CHOIX LES PLUS POPULAIRES TOUS ÂGES CONFONDUS



- A1** Hauteur réduite & façade dynamique
- A2** Hauteur égale & façade dynamique
- A3** Hauteur augmentée & façade dynamique
- A4** Hauteur égale & façade dynamique
- A5** Hauteur égale & percée visuelle

- B1** Hauteur augmentée & façade dynamique
- B2** Hauteur égale & percée visuelle
- B3** Hauteur réduite & percée visuelle
- B4** Maisons individuelles

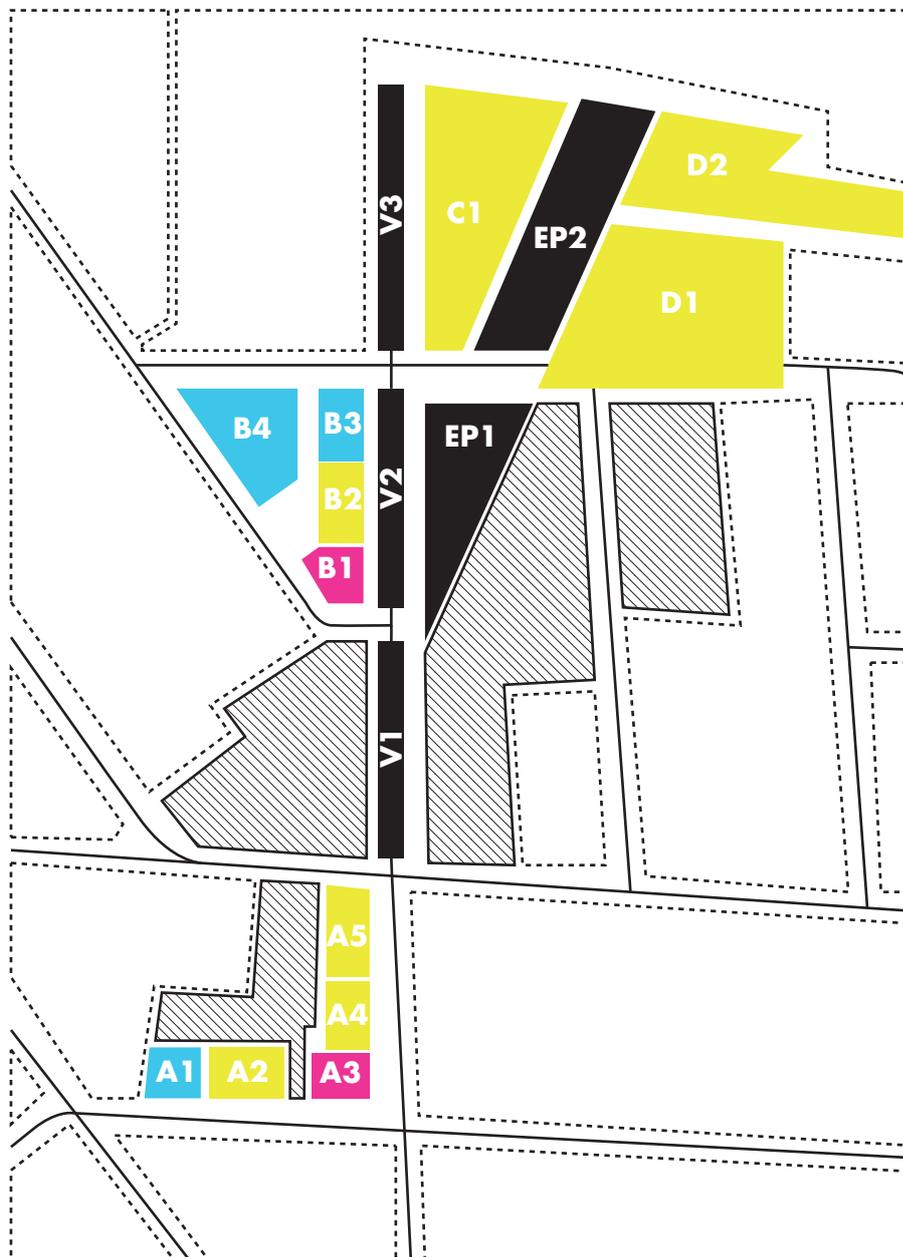
- C1** Hauteur égale & îlot écologique

- D1** Hauteur égale & îlot avec services
- D2** Hauteur égale & îlot avec services

- V1** Double sens+ Vélo+ Arbre
- V2** Double sens+ Vélo+ Arbre
- V3** Double sens+ Vélo+ Arbre

- EP1** Espace public récréatif végétal
- EP2** Chemin sportif

Les choix de hauteurs les plus populaires tous âges confondus



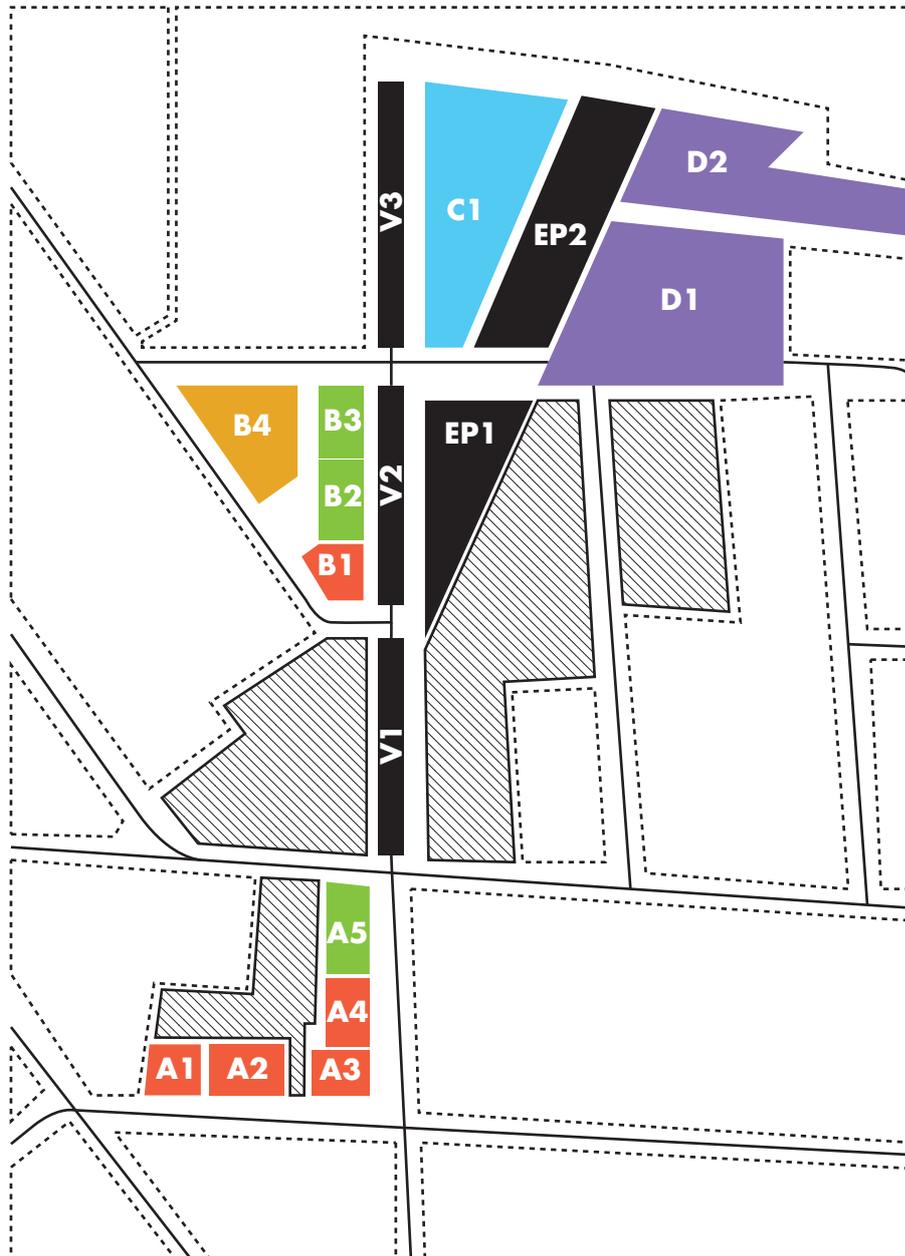
légendes:

 Hauteur réduite

 Hauteur égale

 Hauteur augmentée

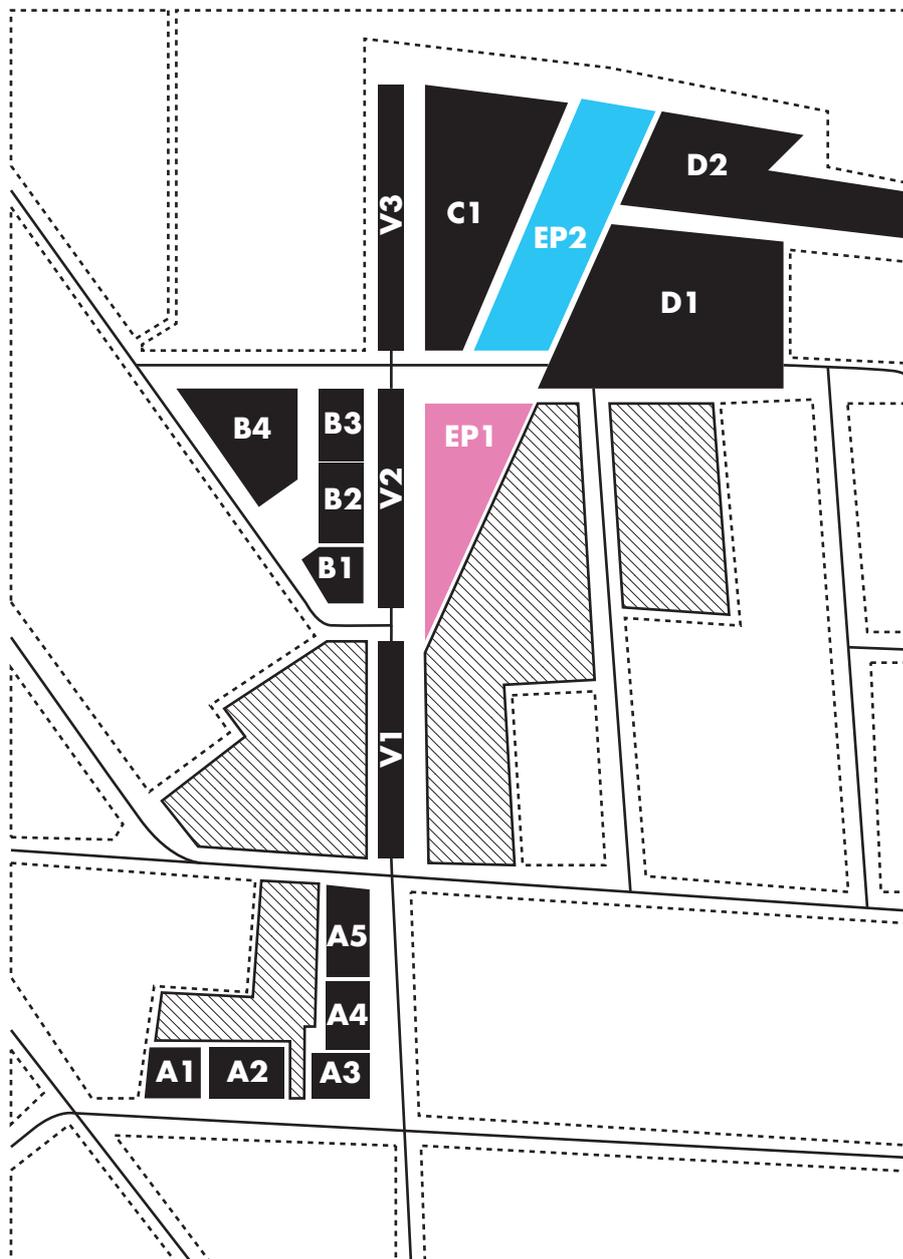
Les choix de façades les plus populaires tous âges confondus



légendes:

-  Façade dynamique
-  Percée visuelle
-  Maisons individuelles
-  Ilot de services
-  Ilot écologique

Les choix d'espaces publics les plus populaires pour les moins de 18 ans



légendes:

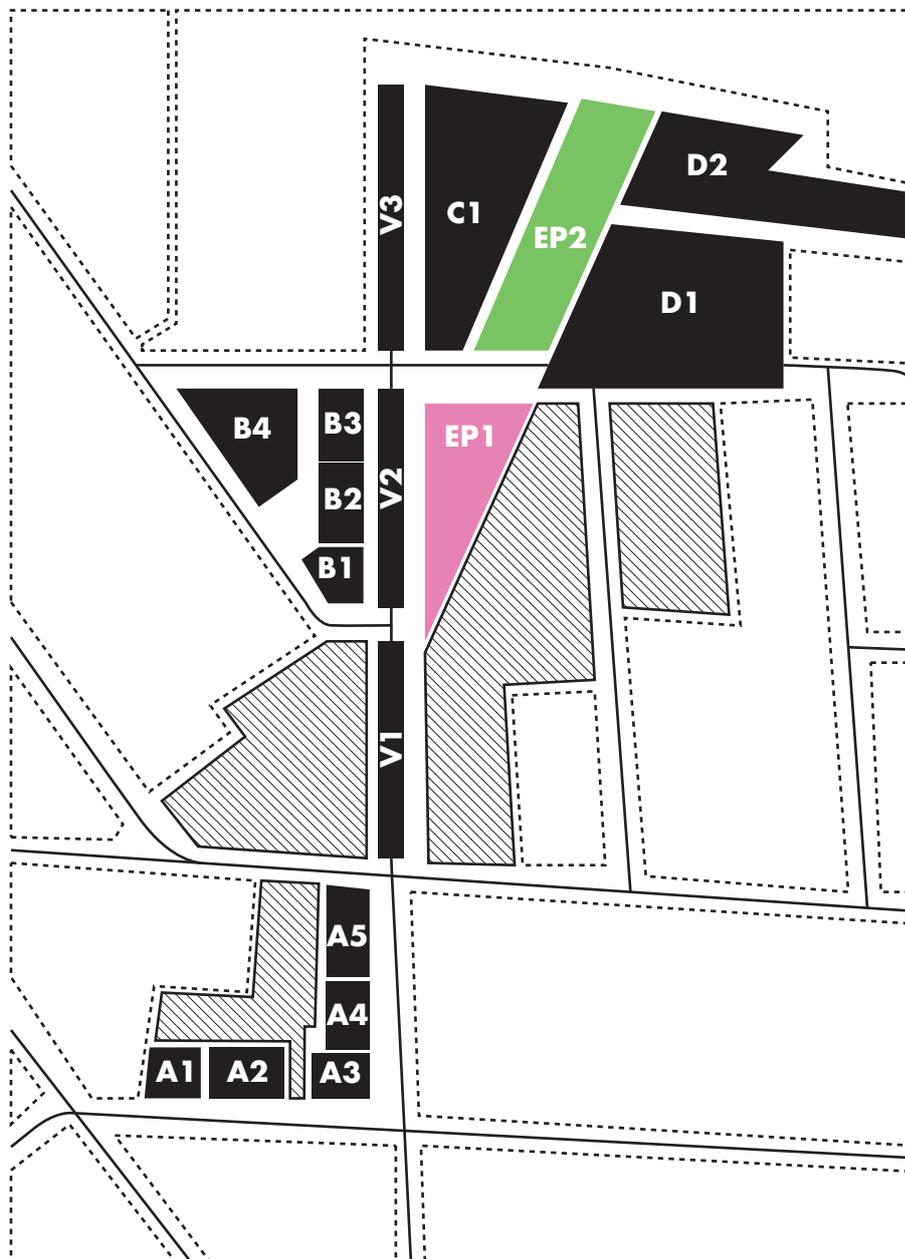
-  Usage sportif
-  Usage contemplatif
-  Usage récréatif



Préférence minérale

LES ESPACES PUBLICS PLÉBISCITÉS

Les choix d'espaces publics les plus populaires parmi les 18-25 ans



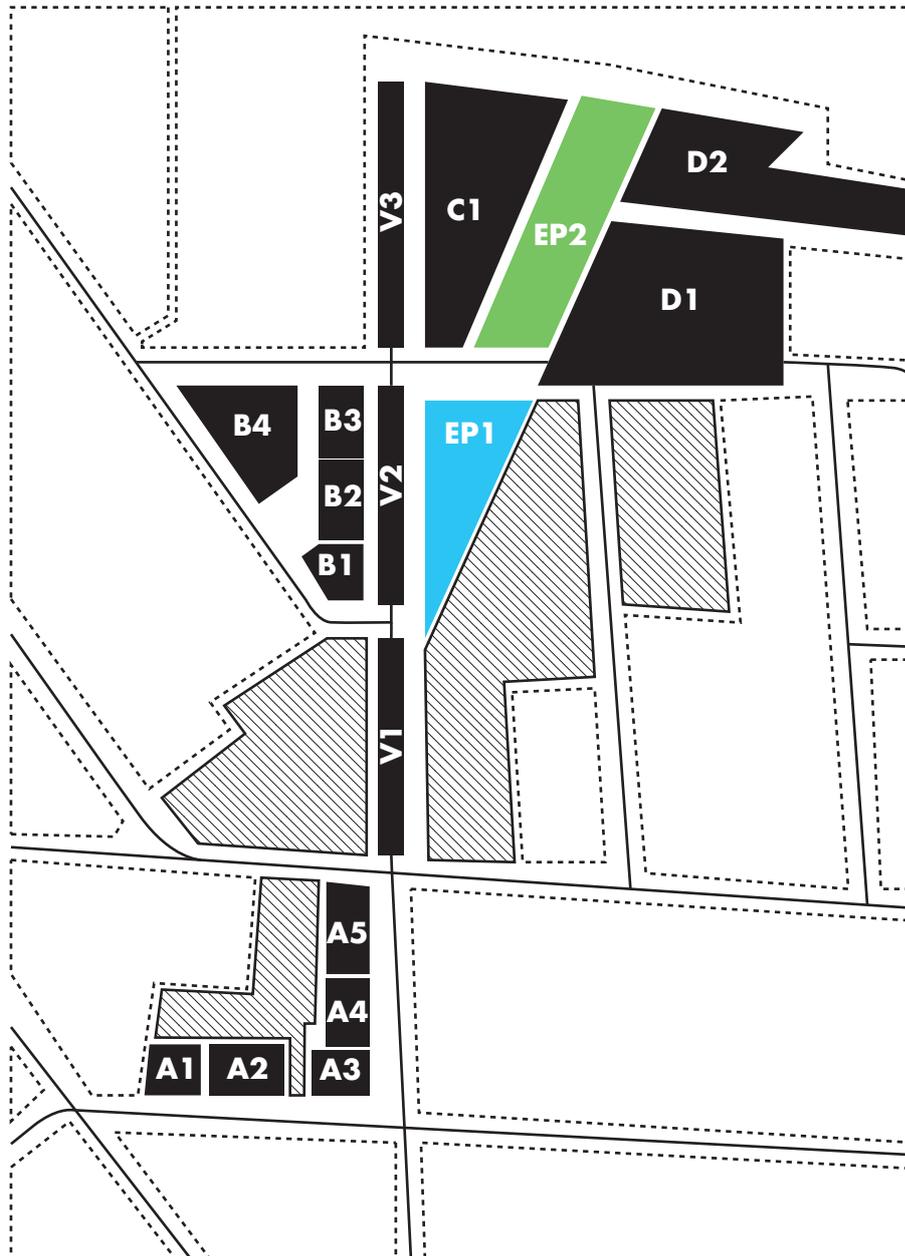
légendes:

-  Usage sportif
-  Usage contemplatif
-  Usage récréatif



Préférence végétale

Les choix d'espaces publics les plus populaires parmi les 25-45 ans



légendes:

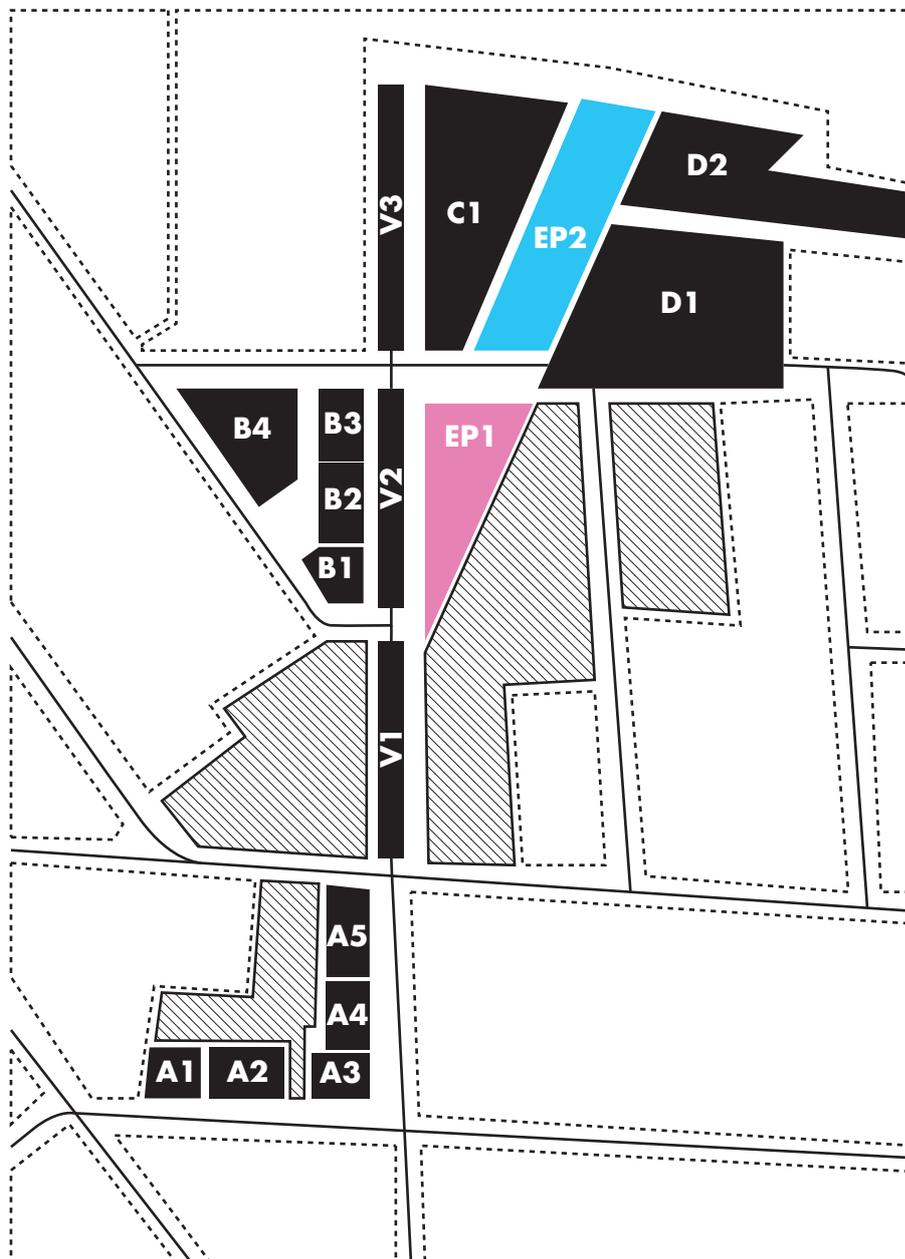
-  *Usage sportif*
-  *Usage contemplatif*
-  *Usage récréatif*



Préférence minérale

LES ESPACES PUBLICS PLÉBISCITÉS

Les choix d'espaces publics les plus populaires parmi les 45-65 ans



légendes:

-  Usage sportif
-  Usage contemplatif
-  Usage récréatif



Préférence végétale

CONCLUSION : LE BIMCITOYEN

» UNE EXPÉRIENCE INÉDITE

Basée sur une expérience inédite et innovante, la démarche d'e-concertation conduite par EPAMARNE et la Ville d'Ormesson-sur-Marne constitue un vrai défi.

Malgré les difficultés inhérentes au lancement d'une démarche de démocratie participative dématérialisée sur un territoire donné, il a été possible de réunir un panel d'utilisateurs suffisant pour initier le dispositif. En effet, ce panel, s'il n'est pas représentatif de la population ormessonnaise dans sa globalité, permet de composer un échantillon donnant la parole à l'ensemble des usagers de la part active de la population (selon les catégories de l'INSEE, soit de 15 à 59 ans). En contrepartie, on observe une carence de participation de la population la plus jeune et la plus âgée. Cette carence s'explique par un effort de promotion peu soutenu auprès de cette population. A l'avenir, il conviendrait d'appuyer les efforts de communication auprès de cette tranche d'âge de la population Ormessonnaise en diversifiant les dispositifs participatifs.

» UNE PRIORITÉ AUX VOIRIES ET ESPACES PUBLICS

Ce qui ressort des propositions des utilisateurs est le souhait d'avoir des espaces publics en cohérence avec la dimension du projet futur et l'existant. De nature essentiellement minéral, l'espace public devra - selon les utilisateurs - être porteur d'activités calmes, autant au coeur du projet qu'en sa périphérie, vers la plaine.

En tête des préoccupations des participants sur l'espace public sont les voiries. S'ils sont nombreux à demander des voiries plus apaisées sur le projet, certains questionnent en commentaires de l'application les voiries attenantes. Leurs questions portent notamment sur les sens de circulation, la sécurité piétonne et les stationnements.

» DENSIFIER LE PROJET SUR SA FAÇADE URBAINE EN RÉDUISANT L'IMPACT SUR L'EXISTANT

Nombreux sont les utilisateurs à avoir opté pour une solution de densification (traduite par une augmentation des hauteurs) sur l'axe principal du projet. En contrepartie, ces derniers insistent pour maintenir ou accentuer une densification plus faible au voisinage direct de l'existant. La crainte exprimée en commentaires de l'application est de voir se confronter des typologies architecturales trop différentes.

» UN RAPPORT A LA RUE APAISÉ

Les utilisateurs insistent sur la nécessité d'un rapport à la rue privilégiant les percées visuelles en coeur d'îlot. Ce choix se comprend comme une volonté de créer une balade urbaine agréable et calme sur la rue des Cantoux tout en évitant un caractère trop linéaire du bâti projeté.